

BREVES HEBDOMADAIRES

CHINE CONTINENTALE

CONJONCTURE ([ici](#))

Crédits et masse monétaire : la croissance du financement à l'économie réelle (TSF) ralentit à +10,1 % (g.a.) fin février principalement en raison de la diminution du shadow banking ; le stock d'obligations des gouvernements locaux continue d'augmenter à +37,5%, la croissance de M2 ralentit à +8% (g.a.)

Prix : la dynamique des prix à la production se stabilise à +0,1% (g.a.) en février ; l'indice des prix à la consommation ralentit à +1,5% (g.a.) contre +1,7% en janvier

Immobilier : les ventes immobilières se contractent à nouveau après un léger rebond en décembre alors que les investissements immobiliers accélèrent largement; les prix des logements poursuivent le ralentissement initié au T2 2018

Marché du travail : selon les chiffres officiels, le taux de chômage augmente en février

Activité économique : la production industrielle enregistre la croissance la plus faible depuis 2002 ; les ventes au détail se stabilisent et les investissements accélèrent

BANQUE ET FINANCE ([ici](#))

Marché boursier : le fabricant géant d'appareils électroménagers Haier s'est rapproché de CICC en acquérant une participation de 9,5% auprès de Central Huijin Investment

Ouverture financière : CSRC a autorisé le FMI à accéder au marché de capitaux chinois à travers le programme de RQFII

Ouverture financière : la Chine approuvera la création d'une coentreprise de valeurs mobilières contrôlée par Nomura

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE ([ici](#))

Commerce extérieur : net recul des exportations chinoises en février ; troisième mois consécutif de baisse des importations

Relations US-Chine : l'éventuel sommet Trump-Xi n'aura pas lieu au mois de mars

Relations UE-Chine: la Commission européenne émet 10 propositions à destination du Conseil européen

Relations UE-Chine: résolution du Parlement européen sur les « menaces pour la sécurité relatives à la présence technologique croissante de la Chine dans l'UE »

CLIMAT DES AFFAIRES ([ici](#))

Investissements : l'ANP a voté la Loi sur l'investissement étranger lors des « Deux Sessions »

INDUSTRIE ET NUMERIQUE ([ici](#))

Sport : la marque française de sport Salomon passe sous pavillon chinois

Commerce en ligne : Alibaba continue d'investir dans la logistique

TIC : le MIIT, la National Radio & Television Administration et China Media Group publient un « Plan d'action du développement de l'industrie de vidéo ultra haute définition (2019-2022) »

TIC : les Etats-Unis demandent à l'Allemagne d'arrêter de travailler avec Huawei



DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS ([ici](#))

Développement durable : *l'interdiction du lindane et de l'endosulfan (deux polluants organiques persistants)*

Energie : *le Bureau national des statistiques a publié des chiffres clés de la production d'énergies de janvier-février*

Energie : *vers une transformation du secteur des hydrocarbures chinois*

Transport : *la Chine interdit le Boeing 737 MAX 8 de vol*

HONG KONG ET MACAO ([ici](#))

Politique de change : *l'autorité monétaire de Hong Kong (HKMA), a procédé à deux interventions de change les 9 et 12 mars, pour un montant total de 687 M USD*

Marchés financiers : *l'opérateur boursier de Hong Kong (HKEX) conclut un accord avec le fournisseur d'indices MSCI pour offrir des contrats à terme couvrant les actions A de l'indice Emerging Markets de MSCI*

CONJONCTURE

Crédits et masse monétaire : la croissance du financement à l'économie réelle (TSF) ralentit à +10,1 % (g.a.) fin février principalement en raison de la diminution du *shadow banking* ; le stock d'obligations des gouvernements locaux continue d'augmenter à +37,5%, la croissance de M2 ralentit à +8% (g.a.)

La croissance de l'agrégat officiel de financement à l'économie réelle hors autorités publiques (« *Total social financing* », TSF) a diminué en février, à +10,1% (g.a.), contre +10,4% en janvier.

Dans le détail, les crédits bancaires ralentissent très légèrement à +13,3% en février contre +13,6% en janvier. On observe également la poursuite du ralentissement des financements via le système bancaire parallèle (ou *shadow banking*). Le stock de financement *shadow banking* s'est contracté de -11,36% fin février (g.a.) contre -10,9% fin janvier (g.a.) et contre +9,9% début 2018. Les prêts intermédiés entre entreprises non-financières (*entrusted loans*) et les prêts des sociétés de fiducie (*trust loans*) ont particulièrement ralenti depuis fin 2017, période à laquelle ces canaux de financement non-bancaires ont été intégrés aux priorités de la politique de renforcement du cadre réglementaire conduite par les autorités depuis début 2017. En outre, l'accélération du TSF en janvier avait été en partie le fruit de la contraction moindre des *undiscounted banker's acceptances* qui n'avaient reculé « que » de -8,81% en janvier contre -14,3% en décembre. En outre, les *on balance sheet bills* et les *undiscounted banker's acceptances* avaient représenté 19,3% des nouveaux crédits à l'économie réelle en janvier. Le régulateur bancaire et le Premier ministre avaient alors souligné l'augmentation des activités d'arbitrage impliquant des acceptations bancaires, et promis des sanctions contre ces activités qui « pourraient conduire à l'accroissement des encaisses oisives mais aussi à de nouveaux risques cachés ». En février, le stock d'acceptations bancaires a reculé de -15,7%.

La croissance du stock d'obligations des gouvernements locaux (*special purpose bonds*) a augmenté de +37,5%, contre +34,55 % en janvier, pour s'inscrire à 7 553 Mds RMB fin février.

La croissance des dépôts bancaires accélère nettement à +8,3% en février (g.a.) contre +7,2% en janvier. Cette évolution s'explique par un effet de base lié à l'accélération du calendrier, le 1^{er} trimestre étant habituellement une période où peu d'émissions sont effectuées.

La croissance de l'agrégat de masse monétaire M2 ralentit pour le deuxième mois consécutif en février à + 8% (g.a.) contre +8,4% fin janvier. L'agrégat M2, qui se compose de la monnaie en circulation et des dépôts à vue des entreprises et des ménages, était jusqu'à 2017 un objectif intermédiaire de la politique monétaire chinoise, avec une cible de croissance fixée à +12%.

Prix : la dynamique des prix à la production se stabilise à +0,1% (g.a.) en février ; l'indice des prix à la consommation ralentit à +1,5% (g.a.) contre +1,7% en janvier

La dynamique des prix à la consommation (IPC) ralentit à +1,5% en glissement annuel en février, au plus bas depuis juillet 2017. L'inflation sous-jacente (hors prix de l'énergie et des aliments) ralentit également à +1,8% contre +1,9% en janvier. Le sous-indice des prix des aliments chute à +0,7 % en g.a. en février contre +1,9% en janvier, notamment en raison d'une accélération de la tendance baissière des prix du porc à -4,8% en février contre -3,2% en janvier. Les prix du porc ont chuté depuis la fin de l'année dernière après l'annonce de risques de contamination par la peste porcine africaine, accélérant

les ventes des agriculteurs. Pour mémoire, le poids des prix du porc dans l'IPC est particulièrement important (estimé à environ 3% selon Citic Securities Co, le gouvernement ne précisant pas sa méthode de calcul de l'IPC). Les prix des biens de consommation ralentissent également à +1,1% contre +1,3% en janvier. Lors du rapport de travail du gouvernement publié le 5 mars, le Premier ministre Li Keqiang a fixé un objectif de +3% pour l'IPC en 2019.

L'indice des prix à la production (IPP) se stabilise à +0,1% en glissement annuel (g.a.) en février, ce qui constitue la septième baisse consécutive et le plus bas depuis septembre 2016. Une baisse des prix à la production pourrait entraîner une baisse de la rentabilité des entreprises, et donc entraver leur capacité à recruter et à investir.

Immobilier : les ventes immobilières se contractent à nouveau après un léger rebond en décembre alors que les investissements immobiliers accélèrent largement; les prix des logements poursuivent le ralentissement initié au T2 2018

Sur les deux premiers mois de l'année, les ventes immobilières en volume se contractent à nouveau à -3,6% après le léger rebond de décembre à +0,9% (mais contre -5,1% en novembre). Les mises en chantier connaissent également une croissance nettement plus faible à +6% contre 20,5% en décembre pour une croissance annuelle en 2018 de +17%. Les ventes de logement chutent aussi à -3,2% contre +2,5% en décembre, tout comme les mises en chantier résidentielles qui s'affichent à +4,3% contre +23% en décembre. A noter que les investissements immobiliers accélèrent à +11,6 % contre +9,5% en 2018 et les investissements immobiliers résidentiels à +18% contre 10,6% en décembre.

Côté prix, les dynamiques des biens immobiliers résidentiels continuent de ralentir. Les prix moyens des logements neufs dans les 70 principales villes chinoises ont augmenté de +0,5% en février contre +0,6% en janvier. La plupart des 70 villes interrogées par le bureau national des statistiques signalent encore une augmentation mensuelle des prix des logements neufs en décembre (57 sur 70 en février contre 58 sur 70 en novembre). Les prix dans les principales villes chinoises (Beijing, Shanghai, Shenzhen et Guangzhou) ont connu une croissance de +0,3% en février (glissement mensuel) contre +0,4% en janvier. Les villes de rang 2 ont affiché une croissance stable à +0,7%. Les villes de rang 3 ont connu une augmentation des prix de +0,4% contre +0,6% en janvier. Pour mémoire, les dynamiques des prix dans le secteur immobilier en Chine à partir des statistiques officielles sont nettement moins volatiles que celles à partir de données de fournisseurs privés.

Pour rappel, les autorités ont assoupli le dispositif régissant le marché immobilier en décembre, laissant davantage de marge de manœuvre aux collectivités locales pour mettre en pratique des mesures visant à limiter la spéculation. En parallèle, de nombreuses banques ont proposé des taux hypothécaires inférieurs au taux de référence en février. Néanmoins, il convient de souligner que ces ajustements se font au cas par cas (ville par ville) plutôt que sur l'ensemble du pays, compte tenu de la disparité de la dynamique des prix. Le rapport de travail du gouvernement pour 2019 présenté par le Premier ministre Li Keqiang souligne également « la poursuite des réformes du marché du logement et le maintien du développement sain du marché immobilier ». Le ministre du logement, Wang Menghui, a également rappelé que les « *houses are for living, not for speculation* », mantra de Xi Jinping, confirmant que l'assouplissement des mesures concernant le marché immobilier, et visant à limiter la spéculation, à l'échelle nationale en vue de soutenir l'activité économique semble peu probable.

En outre, des initiatives « prudentes » vers l'établissement d'une taxe foncière et immobilière sont également à l'ordre du jour, même si celle-ci ne sera probablement pas votée en 2019 compte tenu du refroidissement actuel du marché immobilier.

Marché du travail : selon les chiffres officiels, le taux de chômage augmente en février

Le taux de chômage urbain recensé augmente à 5,3% en février contre 5,1% en janvier. Le nombre d'emplois créés en zone urbaine, statistique sujette à caution mais objectif central des autorités politiques dans la conduite de leur politique économique, a atteint 1 740 M sur les deux premiers mois de l'année. Le 5 mars, le Premier ministre Li Keqiang a fixé les objectifs pour 2019 concernant l'emploi : 11 M d'emplois urbains créés, un taux de chômage par enquête d'environ 5,5% et un taux de chômage urbain enregistré en dessous de 4,5%. Ces objectifs — inchangés par rapport à l'année précédente, excepté pour le taux de chômage urbain par enquête qui passe à « environ 5,5% » contre « moins de 5,5% » en 2017 — semblent peu ambitieux compte tenu des résultats de 2018 (13,6 M d'emplois urbains créés et un taux de chômage par enquête à 4,9% en décembre) et offrent ainsi une plus grande flexibilité aux autorités.

En effet, la situation semble plus préoccupante que ne l'indiquent les taux de chômage officiels. Ainsi, les sous-indices emploi du PMI reflètent depuis le dernier trimestre une détérioration de la situation de l'emploi en Chine. C'est sans doute pour cela que « la politique de priorité à l'emploi constitue l'une des principales priorités de la politique macroéconomique » et que le Rapport souligne la nécessité de recourir à des politiques contra-cycliques pour réaliser cet objectif. Au-delà des mesures visant à stabiliser la croissance et à soutenir l'investissement (notamment en infrastructures), les autorités prévoient des déductions fiscales pour les entreprises embauchant des personnes au chômage ou « *des rural poor people* » et mettent l'accent sur l'éducation et des nouveaux projets de formation. Elles cherchent ainsi à « diminuer les pressions actuelles sur l'emploi mais aussi à remédier à la pénurie de travailleurs hautement qualifiés ». Cette pénurie devrait peser à court terme sur l'objectif de montée en gamme de l'économie et sur la croissance potentielle, toutes choses égales par ailleurs.

Activité économique : la production industrielle enregistre la croissance la plus faible depuis 2002 ; les ventes au détail se stabilisent et les investissements accélèrent

La production industrielle (en valeur ajoutée) a crû de +5,3% en g.a., son plus faible rythme de hausse depuis 2002, sur les deux premiers mois de l'année contre +5,7% en décembre. Ce ralentissement est notamment le fait de la poursuite de la contraction du secteur automobile (-5,3% en glissement annuel sur les deux premiers mois de 2019). A noter que la croissance de la production des entreprises d'Etat continue de ralentir, à +4,4% en g.a. (contre +6,2% en 2018) alors que la production des entreprises privées augmente de +8,3% en g.a. (contre +6,2% également en 2018).

Les investissements bruts en capital fixe ont progressé de +6,1% sur les deux premiers mois contre +5,9% en 2018 notamment en raison de l'augmentation des investissements en infrastructures (+4,3% sur les deux premiers mois contre +3,8% en 2018) et de la construction (+5,4% sur les deux derniers mois contre +3,6% en 2018).



Enfin, les ventes au détail en valeur se sont stabilisées +8,2% (g.a) sur les deux premiers mois, contre +8,2% en décembre et +8,1% en novembre (alors au plus bas depuis 2003). Cependant, la croissance en volume accélère à +7,1% contre +6,6% en décembre. Il convient de souligner que l'indice des prix à la consommation ralentit depuis fin novembre (cf. supra).

Retour au sommaire ([ici](#))

BANQUE ET FINANCE

Marché boursier : le fabricant géant d'appareils électroménagers Haier s'est rapproché de CICC en acquérant une participation de 9,5% auprès de Central Huijin Investment

La filiale financière du fabricant géant d'appareils électroménagers Haier Group - Haier Financial Holdings est devenue le deuxième actionnaire de la plus ancienne banque d'investissement chinoise - China International Capital Corp. Ltd. (CICC), en acquérant une participation de 9,5% auprès du principal actionnaire Central Huijin Investment. Les deux sociétés ont signé l'accord de cession en juin 2018, mais le régulateur des valeurs mobilières (CSRC) n'a approuvé que récemment cet accord pour un montant de 5,4Mds RMB (805M USD).

Cette transaction marque une nouvelle étape dans la stratégie financière d'Haier Financial. Haier Financial a créé et investi dans des dizaines d'entreprises, fournissant des services de crédit-bail, des microcrédits, du conseil financier et des services d'investissement. Haier Group et CICC coopèrent depuis plus de 10 ans dans les domaines du conseil financier et les fusions et acquisitions transfrontalières. En octobre 2018, CICC a aidé Haier Group à s'introduire en bourse en Allemagne pour un financement initial de 2,2Mds RMB représentant 6,2% du capital. Dans le futur, cet accord permettra encore à Haier Group de profiter des multiples licences financières de CICC.

Haier n'est pas la seule entreprise désireuse de se rapprocher de CICC. En février 2019, Alibaba a accru sa détention de H-shares de CICC, de 5% à 11,7%. Suite à l'achat de Haier, les principaux actionnaires de CICC sont : Central Huijin Investment (46,2%), Haier Financial Holdings (9,5%), Tencent (4,9%) et Alibaba (4,8%).

Ouverture financière : CSRC a autorisé le FMI à accéder au marché de capitaux chinois à travers le programme de RQFII

Le régulateur des valeurs mobilières chinois (CSRC) a autorisé le FMI à accéder au marché des capitaux en Chine à travers le programme « RMB Qualified Foreign Institutional Investors (RQFII) ». Grâce à ce dernier, le FMI peut négocier sur les marchés boursiers et obligataires de la Chine en RMB dans le cadre de quotas approuvés par le gouvernement. Le quota d'investissement accordé au Fonds n'est pas encore défini.

Le mécanisme RQFII a été lancé en 2011 pour élargir les canaux d'investissement des fonds en RMB offshore sur le continent chinois, permettant à ceux qui remplissent les conditions requises d'investir sur le marché des titres en Chine dans les limites du quota autorisé. Il vise en particulier à développer l'internationalisation du RMB. Au 27 février, 209 institutions étrangères avaient obtenu des quotas leur permettant d'investir 660,5Mds RMB (98,4Mds USD) en Chine par le biais de RQFII, selon la SAFE.

« Cette autorisation RQFII devrait permettre aux fonds gérant les pensions de retraite des employés (IMF SRP) et à ceux gérant les portefeuilles de placement du Fonds d'accéder à davantage d'opportunités d'investissement sur le continent chinois et de diversifier le portefeuille d'investissement à long terme », affirmé le porte-parole du FMI.



Ouverture financière : la Chine approuvera la création d'une coentreprise de valeurs mobilières contrôlée par Nomura

La banque d'investissement japonaise Nomura sera bientôt autorisée à créer une coentreprise de valeurs mobilières à Shanghai en détenant 51% des actions de la nouvelle entreprise, tandis que l'entreprise d'Etat Orient International (Holding) Co. Ltd., basée à Shanghai, détiendra le reliquat.

Yu Qing et Sun Dongqing seront respectivement nommées président et directeur général de l'entreprise. Yu était vice-président de China Reinsurance (Group) Corp., le seul groupe de réassurance national. Auparavant, elle travaillait au Ministère des Finances pendant 20 ans depuis 1989. Sun était auparavant la directrice du département de gestion de patrimoine de la banque d'investissement China International Capital Corp. Ltd.

En avril 2018, dans le sillage des annonces effectuées en novembre 2017 et du Boao Forum de début avril, la CSRC a publié des règles visant à relever à 51% le plafond de participation étrangère dans les sociétés de valeurs mobilières chinoises. En novembre 2018, la CSRC a autorisé UBS Group à porter sa participation à 51% dans UBS Securities Co. Ltd, lui permettant ainsi de devenir la première société étrangère de valeurs mobilières en Chine.

Retour au sommaire ([ici](#))

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

Commerce extérieur : net recul des exportations chinoises en février ; troisième mois consécutif de baisse des importations

Les douanes chinoises ont publié, le 8 mars, les chiffres du commerce extérieur de la Chine au mois de février 2019. Tant les importations que les exportations reculent significativement : les exportations subissent leur baisse la plus marquée depuis trois ans (-21% en glissement annuel après +8% en janvier), tandis que les importations diminuent pour le troisième mois consécutif (-5% en g.a. après -1% en janvier et -7% en décembre). Certains observateurs suggèrent que la date du Nouvel An chinois (très tôt en février contrairement à l'année dernière) a pu participer à gonfler les échanges au mois de janvier et, inversement, à atrophier les échanges en février.

Néanmoins, le recul du commerce extérieur chinois sur les deux premiers mois de l'année est plus marqué qu'attendu. Par rapport à janvier-février 2018, les exportations diminuent de 5% et les importations de 3% en cumulé en janvier-février 2019. Ce recul est en partie lié aux tensions commerciales sino-américaines : les importations chinoises de biens américains chutent de 35% en g.a. sur les deux premiers mois de 2019, et la part de marché américaine en Chine n'atteint plus que 5,6% contre 7,3% sur l'année dernière (13,8% pour l'Union européenne en janvier-février 2019). Les exportations chinoises vers les États-Unis se réduisent elles de 15% par rapport à janvier-février 2018. Dans le même temps, les exportations chinoises vers l'UE stagnent (+1% en g.a.) comme vers tous les autres principaux partenaires commerciaux de la Chine. Aucun des premiers postes d'exportation de la Chine (machines, électronique, textile) ne semble échapper à cette stagnation. Dans le sens des importations, si l'Union européenne consolide sa position de premier fournisseur de la Chine (importations en hausse de 6% en g.a. sur les deux premiers mois), l'ASEAN (-8% en g.a.) et la Corée du Sud (-13% en g.a.) reculent, sans doute en raison de la faiblesse des importations chinoises de produits électroniques (-9% en g.a. pour les imports de circuits intégrés). Les importations chinoises de produits agricoles sont dynamiques (+11% en g.a.) malgré la diminution – dans un contexte de guerre commerciale – des importations de soja (-9% en g.a.)

Relations US-Chine : l'éventuel sommet Trump-Xi n'aura pas lieu au mois de mars

Le secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin, a indiqué à la presse, le 14 mars, que le sommet entre Donald Trump et Xi Jinping n'aurait pas lieu fin mars, comme cela avait été initialement envisagé par l'administration américaine. Selon le Président Trump, les négociations pourraient s'étendre sur « trois ou quatre semaines » supplémentaires. *Bloomberg* évoque une possible rencontre « au plus tôt en avril », « selon trois sources » précise l'article. Pour rappel, le président américain avait annoncé le 24 février via Twitter l'extension de la période de négociations (voir brèves du 25 février). Depuis cette date, aucune nouvelle rencontre n'a eu lieu entre les négociateurs chinois et américains, bien que le vice-premier ministre Liu He et le représentant américain au Commerce Robert Lightizer se soient entretenus par téléphone à plusieurs reprises. Interrogé sur le sujet en marge des *Lianghui*, le Premier ministre chinois Li Keqiang a formulé l'espoir d'un « bon résultat », et souligné qu'« il n'est ni réaliste ni possible de découpler » les économies américaine et chinoise.

Relations UE-Chine : la Commission européenne émet 10 propositions à destination du Conseil européen

La Commission européenne et le Service européen d'action extérieure ont rendu public, le 12 mars, une communication conjointe intitulée « *EU-China – a strategic outlook* » destinée à contribuer à la réflexion des Etats-membres lors du prochain Conseil européen prévue le 21 mars. La communication décrit la Chine comme un « partenaire de coopération », un « partenaire de négociation », « un concurrent économique » et un « rival systémique ». Il suggère 10 actions à adopter dans divers domaines. En matière commerciale, le document souligne que la Chine est devenue « un concurrent stratégique » pour l'UE. Il appelle la Chine à s'engager de manière constructive dans la réforme des règles de l'OMC et souligne que les priorités de l'UE seront d'améliorer les disciplines portant sur les subventions industrielles et de traiter du problème des transferts de technologie forcés. La Commission fixe également pour objectif de conclure l'Accord UE-Chine sur les investissements d'ici 2020, l'accord sur les IG « rapidement » et l'accord sur la sécurité de l'aviation civile (BASA) « dans les prochaines semaines ». Le document appelle les co-législateurs à adopter l'instrument de réciprocité sur les marchés publics (*International Procurement Instrument*) avant fin 2019. Par ailleurs, la Commission émet une série de propositions de révision des règles européennes visant à renforcer la compétitivité de l'UE et à assurer un level-playing field : (i) renforcement des règles applicables à la passation de marchés publics (ii) actualisation du droit européen de la concurrence afin de pleinement prendre en compte les distorsions causées par les entreprises d'Etat étrangères et les financements d'Etats étrangers sur le marché interne : « la Commission déterminera d'ici fin 2019 comment combler les lacunes existantes dans le droit européen ». La Commission publiera prochainement une recommandation proposant une approche européenne commune en matière de sécurité des réseaux 5G. Les co-législateurs, enfin, sont appelés à mettre en œuvre rapidement le nouveau règlement européen sur le screening des investissements étrangers et à adopter « au plus vite » de nouvelles règles sur le contrôle des exportations de biens à double-usage. Le ministère chinois des Affaires étrangères a rapidement réagi : reconnaissant « qu'un certain degré de concurrence peut exister entre deux économies », la Chine encourage « la concurrence vertueuse, plutôt que la concurrence vicieuse ». Un éditorial du *China Daily* laisse entendre que l'Union européenne « se laisse intimider » par la position américaine et lui conseille « de ne pas tourner le dos à l'ouverture et à la coopération ». L'Union européenne et la Chine tiendront leur 9ème Dialogue stratégique de haut-niveau le 18 mars en présence du Conseiller d'Etat et ministre des Affaires étrangères Wang Yi côté chinois et de la Haute représentante de l'Union pour les Affaires étrangères Federica Mogherini côté UE.

[Lire la communication de la Commission européenne](#)

Relations UE-Chine : résolution du Parlement européen sur les « menaces pour la sécurité relatives à la présence technologique croissante de la Chine dans l'UE »

Le Parlement européen a voté à une large majorité, le 12 mars, une proposition de résolution commune de quatre groupes politiques (PPE, S&D, ALDE, Verts) sur les « menaces pour la sécurité relatives à la présence technologique croissante de la Chine dans l'Union européenne ». La résolution commence par manifester la « profonde inquiétude » des parlementaires quant aux allégations selon lesquelles des entreprises chinoises auraient développé des équipements 5G contenant des portes dérobées (« *backdoors* ») permettant aux autorités chinoises de bénéficier d'un accès non-autorisé aux données personnelles de citoyens européens et à d'autres informations sensibles. Dans ce contexte, le Parlement appelle la Commission à développer une stratégie plaçant l'Europe dans une



situation de leadership en matière de technologies cyber et « réduisant [sa] dépendance vis-à-vis de l'étranger ». Les États-membres sont invités à informer la Commission de toutes les mesures qu'ils s'apprêteraient à prendre en matière de cybersécurité, ce afin « d'assurer les meilleurs standards à travers l'Union ». Le Parlement européen exhorte par ailleurs la Commission à évaluer la solidité du cadre juridique actuel de l'Union pour répondre à la présence potentielle de matériel vulnérable dans les secteurs stratégiques et les infrastructures de base et, le cas échéant, à remédier à toute défaillance constatée, y compris à travers de nouvelles propositions législatives. Les parlementaires appellent également la Commission et les États-membres à faire de la sécurité un critère obligatoire pour toutes les procédures de passation des marchés publics dans le domaine des infrastructures, notamment en matière de télécommunications. Le Parlement européen demande à la Commission et aux États-membres de prendre en compte ces recommandations dans l'élaboration de la prochaine stratégie UE-Chine. Réagissant au vote du Parlement, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a fustigé « des inquiétudes soulevées par des personnes mal informées [qui ne sont pas] fondées sur des preuves ». La Chine dit former l'espoir que « l'Union européenne restera objective et rationnelle [...] qu'elle s'abstiendra de recourir au protectionnisme ou de transformer tous les sujets en problème politique ou de sécurité ».

[Lire la résolution du Parlement européen](#)

Retour au sommaire ([ici](#))

CLIMAT DES AFFAIRES

Investissements : l'ANP a voté la Loi sur l'investissement étranger lors des « Deux Sessions »

L'Assemblée Nationale Populaire chinoise a adopté le 15 mars la nouvelle Loi sur l'investissement étranger. La loi entrera en vigueur le 1 janvier 2020, en remplacement des trois anciennes lois sur les sociétés à capitaux étrangers, les sociétés à capitaux mixtes, et les sociétés mixtes coopératives. Pour rappel, un premier projet de texte avait été publié en 2015, suivi d'un deuxième projet soumis à commentaires fin décembre 2018 ([voir brèves du 24 et 31 décembre 2018](#)). Fin février, la Chambre européenne avait publié une position modérée sur le texte à l'étude (voir les brèves de la semaine du 25 février).

Retour au sommaire ([ici](#))

INDUSTRIE ET NUMERIQUE

Sport : la marque française de sport Salomon passe sous pavillon chinois

Le groupe finlandais Amer Sport, qui possède la marque française Salomon, mais également la marque autrichienne Atomic (skis alpins) et la marque américaine Wilson (raquettes de tennis), a été racheté pour 4,6 Mds EUR par un consortium menés par le groupe chinois Anta Sports.

Pour mémoire, Amer Sport est une entreprise finlandaise fondée en 1950 et à l'origine présente dans l'industrie du tabac. Elle s'est diversifiée dès le début des années 2000 dans le matériel sportif en lançant une série d'acquisitions dont celle du groupe français Salomon en 2005 et du spécialiste du fitness, Precor. Le groupe détient également les marques Peak Performance, Armada et Enve Composites. Amer Sports réalise 2,7 Mds EUR de chiffre d'affaires annuel et emploie près de 9500 personnes.

De son côté, Anta Sports est un groupe chinois de vêtements sportifs de marque, dont la valeur est estimée à 12,5 Mds USD (11 Mds EUR). Sponsor officiel des vêtements de l'équipe nationale chinoise aux jeux olympiques de Rio, l'entreprise s'est également positionnée comme sponsor des jeux à Pékin. L'acquisition d'Amer sport intervient alors que l'entreprise souhaite profiter de l'engouement pour les sports d'hiver à l'approche des Jeux olympiques d'hiver de Pékin, en 2022.

Commerce en ligne : Alibaba continue d'investir dans la logistique

Le numéro un du e-commerce chinois vient d'acquérir 15% des parts de l'entreprise de logistique STO Express pour 4,7 Mds RMB (0,6 Mds EUR). L'investissement intervient alors que Pékin a désigné la logistique comme un secteur clef pour le développement, en créant des incitations financières telles que la baisse de la TVA et des charges sociales.

Contrairement à concurrent local JD.com, l'entreprise Alibaba ne traite pas par elle-même les aspects logistiques. Cependant, depuis quelques années, le numéro un du e-commerce chinois multiplie les investissements dans ce secteur. En 2017, Alibaba a pris une part majoritaire (51%) dans l'entreprise de logistique Cainiao auquel il a recours pour l'ensemble de ses livraisons. En mai 2018, Le leader du commerce électronique chinois Alibaba et Cainiao sont entrés à hauteur de 10% au capital de l'entreprise de livraison et logistique chinoise ZTO Express. Le géant du e-commerce a également pris des parts dans les entreprises YTO et Best logistics dans lesquelles il détient respectivement 11% et 27,9% des parts. A travers ces investissements, Alibaba souhaite accroître la rentabilité de ses livraisons et obtenir un service plus efficace. L'entreprise ambitionne notamment de réduire ses délais de livraison de 24h en Chine continentale et de 72h pour l'étranger.

TIC : le MIIT, la National Radio & Television Administration et China Media Group publient un « Plan d'action du développement de l'industrie de vidéo ultra haute définition (2019-2022) »

Le 28 février 2019, le MIIT, la National Radio & Television Administration et China Media Group ont rendu public leur « Plan d'action du développement de l'industrie de vidéo ultra haute définition (2019-2022) ». D'après ce document, la taille du marché de l'industrie de vidéo ultra haute définition devra avoir dépassé 4 000 Mds RMB (530 Mds EUR) à l'horizon 2022, tandis que le nombre d'utilisateurs de la vidéo ultra haute définition devra avoir atteint 200 millions de personnes. Enfin, le déploiement des technologies de résolution 4K devra avoir été « majoritairement atteint » ; les

opérateurs chinois devront en outre également être parvenus à développer et industrialiser les technologies clés nécessaires au déploiement de la résolution 8K.

Afin de mieux guider le développement de l'industrie, le « Plan » énonce plusieurs séries d'objectifs spécifiques pour 2020 et 2022, respectivement : (1) atteindre la maîtrise technologique des composants clés ; (2) promouvoir l'industrialisation des « produits importants » ; (3) augmenter la capacité de transmission en réseau ; (4) enrichir l'offre de programmes de télévision ultra haute définition ; (5) accélérer les applications innovantes dans les domaines suivants : radio et télévision, culture et éducation, surveillance et sécurité, santé et médecine, transports intelligents, fabrication industrielle ; (6) renforcer la garantie du service d'assistance.

Pour assurer la réalisation du « Plan d'action », le Ministère prévoit notamment de renforcer le soutien à l'innovation, la coordination de la *supply chain* (et notamment la communication entre l'amont – la réalisation de programmes - et l'aval – production et commercialisation), la formation des ressources humaines et la coopération internationale (notamment avec les entreprises étrangères, selon des modalités qui restent toutefois à préciser).

TIC : les Etats-Unis demandent à l'Allemagne d'arrêter de travailler avec Huawei

Dans une lettre, l'Ambassadeur des États-Unis en Allemagne a menacé Berlin de remettre en cause la coopération en matière de renseignement entre les deux pays si les nouveaux réseaux 5G allemands recouraient à la technologie du groupe chinois Huawei. La même semaine, le commandant suprême des forces de l'OTAN, le général américain Curtis Scaparrotti, a prévenu l'Allemagne que les forces de l'OTAN cesseraient de communiquer avec leurs collègues allemands si Berlin s'associait avec le groupe chinois Huawei pour ses infrastructures 5G.

Pour mémoire, les Etats Unis ont exclu Huawei de leur réseau 5G, soupçonnant la présence de *backdoors* dans les équipements de l'entreprise et la possibilité que celle-ci transmette des données au gouvernement dans le cadre de la loi sur la cybersécurité. De nombreux pays ont ensuite suivi l'exemple de la première puissance. C'est le cas de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Japon et de la République Tchèque. Le dernier pays européen à s'être exprimé sur ce sujet est la Suède : cette semaine, le Ministre suédois pour l'énergie et le développement numérique a déclaré vouloir « être capable d'exclure des composants, des fournisseurs et des opérateurs qui ne satisfont pas à des standards de sécurité suffisamment exigeants ». Par ailleurs, au niveau européen, la Commission européenne a rendu public le 12 mars 2019 un plan d'action qui prévoit notamment l'élaboration d'une approche européenne sur les enjeux de sécurité des réseaux 5G. Le plan recommande également aux Etats membres d'appliquer sérieusement la régulation sur le contrôle des investissements directs étrangers dans les infrastructures et les technologies stratégiques, en raison des risques de sécurité que ces derniers peuvent poser.

Retour au sommaire ([ici](#))

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS

Développement durable : l'interdiction du lindane et de l'endosulfan (deux polluants organiques persistants)

Le Ministère de l'écologie et de l'environnement (MEE), conjointement avec la Commission nationale pour le développement et la réforme (en anglais NDRC), l'Administration générale des douanes et huit autres organes gouvernementaux, ont publié le 11 mars une réglementation portant interdiction du lindane et de l'endosulfan à compter du 26 mars 2019.

Pour rappel, la Chine est membre de la « Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants » du 22 mai 2001, qui interdit la production, la circulation, l'utilisation, l'importation et l'exportation de lindane et d'endosulfan.

Voir le texte en chinois publié sur le site du MEE :

http://www.mee.gov.cn/xxgk2018/xxgk/xxgk01/201903/t20190312_695462.html

Energie : le Bureau national des statistiques a publié des chiffres clés de la production d'énergies de janvier-février

Le rapport publié par le Bureau national des statistiques le 14 mars a présenté un bilan de situation de la production d'énergie pour les mois de janvier et février 2019 : (i) la production du charbon brut s'élève à 510 millions de tonnes, soit une baisse de 1,5% par rapport la période correspondante de janvier-février 2018 ; (ii) la production de pétrole brut reste relativement constante, avec un volume de 30 690 000 tonnes, alors que les importations ont augmenté de 12,2%, atteignant 81 830 000 tonnes ; (iii) la production et les importations de gaz naturel se sont élevées, respectivement, à 20 782 609 tonnes et à 17 380 000 tonnes ; enfin (iv), en raison d'un hiver chaud cette année, la production d'électricité n'a cru que de 2,9% en glissement annuel (à 1 098 190 GWh), à comparer à la hausse de production d'électricité constatée sur la même période hivernale en 2018 (+11,0%).

Voir le texte en chinois publié sur le site du Bureau national des statistiques:

http://www.stats.gov.cn/tjsj/zxfb/201903/t20190314_1653804.html

Energie : vers une transformation du secteur des hydrocarbures chinois

Dans un contexte de transition énergétique et de tensions économiques, la Chine cherche à optimiser le fonctionnement de son secteur énergétique. En particulier, le secteur des hydrocarbures est au cœur des nouvelles réformes du gouvernement.

Début mars, l'Administration nationale de l'énergie a publié une nouvelle version de « mesures pour la planification et la gestion du secteur des hydrocarbures », document datant initialement de 2017. Parmi les éléments clés, cette directive enjoint à plus de coopération entre les entreprises et les autorités locales, à augmenter le nombre de projets d'exploration, à développer les capacités de stockage de gaz naturel y compris souterraines et de nouveaux terminaux de gaz naturel liquéfié. Le document investit également au développement d'un plus grand réseau d'oléoducs et de gazoducs et au regroupement de ces actifs au sein d'un unique réseau national. Pour mémoire, la Commission

nationale pour le développement et la réforme (NDRC) avait approuvé la création d'une nouvelle société d'Etat de gestion des oléoducs et des gazoducs fin février.

Outre ces lignes directrices, le document invite à plus de coopération entre les différentes parties prenantes du secteur. Aussi, le document enjoint à la planification et au développement d'une plateforme de données *open-source* constituée des données des gouvernements locaux, des entreprises et des associations du secteur, ce afin de mieux planifier et de superviser ce secteur d'activité.

Par ailleurs, la Chine poursuit la numérisation du secteur énergétique, en déclinaison de ses grandes orientations de développement, notamment en lien avec la distribution d'électricité. Récemment, la plateforme *Energy Web Foundation*, proposant une solution digitale décentralisée pour les marchés de l'énergie, a indiqué dans un communiqué compter de grandes entreprises du secteur énergétique parmi ses utilisateurs, dont Total et *State Grid EV Service Co.*, une filiale de l'entreprise d'Etat *State Grid*.

Transport : la Chine interdit le Boeing 737 MAX 8 de vol

Suite à l'accident du Boeing 737 MAX 8 d'Ethiopian Airlines sur le vol Addis-Abeba – Nairobi qui a provoqué la mort de 157 personnes dont 8 ressortissants chinois le dimanche 10 mars, les Autorités chinoises de l'aviation civile (CAAC) ont interdit l'exploitation de ces appareils sur le territoire chinois depuis lundi 11 mars 18h. La Chine est le premier client de la série 737 MAX de Boeing, avec 97 appareils en service (sur 371 livrés dans le monde). Air China, China Eastern Airlines, China Southern Airlines et Hainan Airlines sont directement impactées par cette mesure.

La CAAC a déclaré que de nouvelles informations seraient diffusées après échanges avec les autorités américaines compétentes (FAA) et le constructeur américain. A noter que l'agence européenne de sécurité de l'aviation a pris une décision similaire le 12 mars, suivi finalement par la FAA, après quelques tergiversations. L'immobilisation des appareils et l'indemnisation potentielle des compagnies concernées pourraient coûter entre 1 et 5 milliards de dollars à Boeing, selon la société de consulting *Melius Research*.

Au-delà même des effets potentiels sur de nouvelles commandes d'appareils pour Boeing en Chine, cette situation pourrait porter ombrage au fonctionnement de la chaîne de finition inaugurée à Zhoushan (Zhejiang) le 15 décembre dernier par l'avionneur américain, coentreprise entre Boeing (60%) et COMAC (40%). De son côté, l'avionneur chinois COMAC poursuit intensément ses propres procédures de certification pour le C919, monocouloir convoitant le même segment de marché que les Boeing 737 ou les Airbus de la famille A320, avec objectif de livraison du premier appareil en 2021.

Retour au sommaire ([ici](#))

HONG KONG et MACAO

Politique de change : l'autorité monétaire de Hong Kong (HKMA), a procédé à deux interventions de change les 9 et 12 mars, pour un montant total de 687 M USD.

Le dollar hongkongais est soumis à une pression baissière, dans un contexte de liquidité abondante dans le système bancaire hongkongais à l'origine d'un accroissement du différentiel entre le taux interbancaire américain (LIBOR) à 3 mois (2,59% le 12 mars) et le taux interbancaire hongkongais (HIBOR) à 3 mois (1,66% le 12 mars). Ce différentiel conduit les spéculateurs à réaliser des opérations de *carry-trade*, qui consistent à s'endetter en dollars hongkongais (HKD) pour placer les fonds empruntés en dollars américains et accentuent la pression à la baisse sur le HKD. Pour mémoire, l'Autorité monétaire hongkongaise (HKMA) est en charge de la stabilité du Hong Kong dollar dans le cadre d'un régime de caisse d'émission (*peg*) par lequel la parité du HKD est maintenue aussi stable que possible par rapport à l'USD (dans une fourchette de 7,75-7,85 HKD pour 1 USD), ce qui la contraint à répliquer les décisions de la FED et à procéder si besoin à des interventions de change. La majorité des analystes s'attendent à de nouvelles interventions de change de la HKMA dans les prochaines semaines, alors que le HKD reste proche de la limite basse de sa bande de fluctuation, à 7,8498 pour 1 USD le 15 mars. Les réserves de change dont dispose la HKMA sont cependant jugées suffisantes par les autorités et la majorité des observateurs pour faire face à la tendance baissière que connaît le HKD (434,5 Mds USD soit 120% du PIB hongkongais).

Marchés financiers : l'opérateur boursier de Hong Kong (HKEX) conclut un accord avec le fournisseur d'indices MSCI pour offrir des contrats à terme couvrant les actions A de l'indice *Emerging Markets* de MSCI

Selon Charles Li, président de HKEX, ces contrats à terme, dont la date de lancement officielle n'a pas encore été annoncée, seront les premiers produits permettant aux investisseurs internationaux qui utilisent la connexion boursière *Stock Connect* de mieux gérer leur exposition aux actions A chinoises et de minimiser les pertes liées à d'éventuelles fluctuations des cours. Cette annonce fait suite à la décision de MSCI le 1^{er} mars de porter le facteur d'inclusion de 5% des *A-Shares* à 20%, pour son indice *Emerging Markets*. À l'issue de la mise en œuvre de cet ajustement, la pondération globale des *A-Shares* dans l'indice *MSCI Emerging Market* sera portée à 0,8% actuellement à 3,3%, soit 253 actions à grande capitalisation et 168 actions à moyenne capitalisation de la Chine.

Retour au sommaire ([ici](#))

Copyright

Tous droits de reproduction réservés,
sauf autorisation expresse du S.E.R.
(adresser les demandes à
[pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des
informations exactes et à jour, et
corriger, dans la mesure du possible,
les erreurs qui lui seront signalées.
Toutefois, il ne peut en aucun cas être
tenu responsable de l'utilisation et de
l'interprétation de l'information
contenue dans cette publication.



Auteur : S.E.R. de Pékin et Service
Economique de Hong Kong

Adresse : N°60 Tianzelu, Liangmaqiao, 3e
quartier diplomatique,
district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC,
CP 100600

Rédigé par : Hannah Fatton, Zilan Huang,
Anne-Victoire Maizière, Camille Bortolini,
Furui Ren, Lianyi Xu, Antoine Bernez

Revu par : Estelle Jacques, Pierre Martin,
Dominique Grass, David Karmouni

Responsable de publication : Philippe
Bouyoux